

● (1500)

Bien qu'on ne puisse faire fi de la formule des prêts, j'estime que les banques gagneraient à en repenser les éléments. Je crois qu'elles réaliseraient plus de profits en s'intéressant davantage aux petites entreprises. La situation semble varier d'une succursale à l'autre. Il y a des succursales dans ma circonscription qui excellent dans l'aide aux opérations commerciales et aux petites entreprises. Le gérant de succursale a de l'expérience, du savoir-faire et s'est acquis la confiance du milieu local des affaires. C'est un secret que nous devons percer. En somme, notre système bancaire est efficace, mais j'espère que les banques s'arrangeront pour tenir davantage compte des petites entreprises dans l'octroi de prêts.

Ceci dit, parlons du gouvernement. Comment aide-t-il les petites entreprises? Son manque d'intérêt, son action décourageante pour les petites entreprises, tout cela est devenu légendaire. Il en est question chaque jour à la Chambre.

Tantôt, le député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie) nous parlait du Manitoba. En ce moment, le montant total du budget de la province est constitué pour environ 37 p. 100 de transferts fédéraux-provinciaux, et ce pourcentage est en augmentation. Pour moi qui habite cette province, cette tendance n'est guère plaisante. J'aimerais qu'elle aille en sens contraire. J'aimerais que le Manitoba soit une province riche, une locomotive économique.

Un des grands avantages que nous avons depuis toujours dans cette province, c'est l'énergie électrique relativement bon marché, l'énergie hydro-électrique. Il y a eu un gel des augmentations de tarifs d'hydro-électricité. Pourquoi? Parce que nous voulions attirer des entreprises. Quand on est au milieu du continent, il faut que les entreprises aient de bonnes raisons de s'y installer, là plutôt qu'ailleurs. Quand on a un million de personnes dans une région donnée, il faut donner aux entreprises une raison d'aller s'y implanter plutôt qu'ailleurs où la population est plus dense. Ce sont là des données économiques qu'il faut savoir contrebalancer.

Quand on supprime l'avantage de tarifs énergétiques stables et concurrentiels, les facteurs distance et espace pèsent plus dans la décision. Aujourd'hui, pour chaque dollar versé à l'Hydro-Manitoba, plus de 50 p. 100 vont aux remises de dette. Où est l'incitation pour les entreprises à s'y établir, attirer de nouvelles entreprises ou la psychologie fiscale?

Dans cette province, les entreprises sont maintenant imposées sur les salaires qu'elles versent, à raison de 1½ p. 100 du montant brut des salaires. D'aucuns estiment que ce n'est pas beaucoup, mais l'effet que cela a sur la création d'emplois est désastreux.

Je dis qu'il faut songer à de bons programmes de prêts. Ils valent beaucoup mieux. Il faut avoir des programmes de prêts compétitifs qui assurent la rentabilité et l'expansion, plutôt que des subventions de toutes sortes qui ne produisent que pape-rasse, questionnaires et désincitation.

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi que de prendre la parole à la suite de mon collègue de Provencher (M. Epp). Je m'étonne de voir aujourd'hui, et je le dis bien sérieusement, qu'au moment où l'on compte de 700,000 à 800,000 chômeurs dans le secteur des petites et moyennes entreprises, le ministre ne soit même pas présent à la Chambre. Le secrétaire parlementaire se trouve pour sa part derrière les rideaux en train de fumer. Ils ne

Prêts aux petites entreprises—Loi

s'intéressent pas suffisamment à la question pour venir nous écouter exposer certaines idées, et pourtant ils ne cessent de nous accuser de ne pas proposer de solutions. Je suis révolté de voir que le gouvernement ne manifeste pas plus d'intérêt. Le sujet du projet de loi à l'étude nous hante depuis un certain nombre d'années.

M. Smith: Je demande la parole pour formuler une objection, monsieur le Président. Il faudrait être juste. Le ministre a été ici toute la journée. Il est prévu depuis longtemps qu'il a un rendez-vous important ce soir. Son avion part à 15 heures. Il faudrait quand même être juste.

M. le vice-président: La présidence tient à faire remarquer qu'il n'est pas jugé convenable à la Chambre de parler de la présence ou de l'absence des députés.

M. Fennell: Je le mentionne, car les députés de mon parti ont bien d'autres devoirs. Or, nous sommes plus nombreux que nos vis-à-vis aujourd'hui pour traiter d'une très importante question, l'emploi. Je m'inquiète, en effet, de la croissance du chômage au Canada. On nous accuse constamment de ne pas proposer des solutions, mais il faudrait peut-être nous écouter, avant de prétendre que nous ne suggérons rien.

Tout comme mon collègue de Provencher, je crois que les subventions et les dons ne permettront pas de relancer l'économie. La solution réside dans des prêts à des taux raisonnables. On nous demande de reconduire une vieille loi. Lorsque le montant a été porté de \$75,000 à \$100,000, j'ai déclaré que c'était insuffisant. Quand on sait que de nos jours, il faut entre \$75,000 et \$100,000 pour créer un emploi, on voit que ce montant ne pèse pas lourd.

L'attitude du gouvernement à l'égard de la petite entreprise m'indigne. Il ne reste pratiquement plus rien du programme d'obligations pour la petite entreprise, que nous avons proposé. Ces obligations ne sont accordées qu'en dernier ressort. La loi sur les prêts aux petites entreprises dont nous sommes saisis à l'heure actuelle et le programme de subventions aux investissements des petites entreprises, qui pourrait devenir excellent, ne sont que du travail de reprisage.

En vertu du programme d'obligations, la petite entreprise bénéficie normalement d'un taux supérieur de 2 points au taux préférentiel. On pourrait, selon moi, réduire cela d'un point. En ce qui a trait aux subventions du MEER, chaque fois qu'elles sont accordées à une région défavorisée, les fonds reviennent dans les régions où sont concentrées les industries et cet argent ne profite donc pas à la région démunie.

Il y a également le programme d'expansion des entreprises qui a remporté un vif succès. Or, le ministre va maintenant intervenir pour retirer leurs droits aux chefs d'entreprises qui siègent au comité d'administration du programme. Ce faisant, il fera probablement disparaître ce programme.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Lumley) vient de l'entreprise privée, et c'est tout à son honneur. Mais pourquoi demande-t-il à des fonctionnaires de diriger des entreprises et d'accorder des encouragements? Et que dire du grand programme de népotisme dont a bénéficié, entre autres, la société Maislin. Le gouvernement peut donner 34 millions de dollars à cette société, mais ne peut envisager d'accorder un prêt garanti de \$250,000 à une petite entreprise.